Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 103 (1977)

Heft: 12: Pro Aqua - Pro Vita, 14-18 juin 1977, Bâle

Artikel: Un lieu pour vivre

Autor: Bühring, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-73245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un lieu pour vivre

par A. Bühring

Habitués que nous sommes, par des préjugés héréditaires, une éducation et une instruction absolument fausses, à ne voir partout que gouvernement, législation et magistrature (...), nous passons sans nous en apercevoir à côté de mille et mille groupements humains qui se font librement et sans aucune intervention de la loi, et qui parviennent à réaliser des choses infiniment supérieures à celles qui s'accomplissent sous la tutelle gouvernementale.

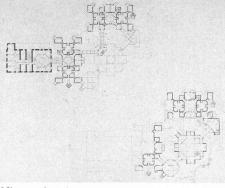
KROPOTKINE: Autour d'une vie.

Motivations:

Un désir de trouver une réponse différente aux problèmes des jeunes adolescents affectivement handicapés.

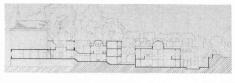


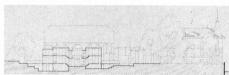
La prise de conscience du réel ne se limite pas au contact direct avec le milieu naturel et humain. Elle passe aussi par l'expression de l'imaginaire.



Niveaux 3 et 1.









Coupes

Ma majeure préoccupation a été de comprendre les problèmes de ces jeunes.

Dans les établissements habituels de rééducation et de thérapie, le corps de l'enfant est un corps à normaliser, à rééduquer ; l'enfant doit être à tout pris réinséré dans la

En alternative aux lieux de rééducation et de thérapie, je propose un « lieu pour vivre », un lieu de repli, de passage qui devrait permettre des interpellations nouvelles, et un certain trajet vers le désir, une relecture de soi. Un environnement nouveau qui peut modifier les schémas relationnels antérieurs inadéquats. Une prise en charge différente, celle proposée par l'antipsychiatrie, c'est-à-dire qu'il faut laisser faire le jeune, il faut accueillir son délire, que c'est sa façon à lui de trouver sa voie. Le droit à la parole en tant que langage d'abord et en tant que droit d'appropriation ensuite.

Un problème majeur pour ces jeunes, c'est une incapacité foncière à vivre des rapports normaux avec autrui, à titre individuel ou dans le cadre d'un groupe. Le passage à l'acte est un symptôme d'une impossibilité à s'exprimer.

Ma réponse est celle de leur offrir l'occasion d'une rencontre, de créer un terrain de comparaison, de vérification dans une communauté restreinte d'abord et plus élargie ensuite.

Dans une communauté où ils apprendront à respecter l'autre et où ils se sentiront appartenir à quelque chose. J'ai imaginé cela par un parcours, une suite d'espaces où la relation, du privé au public, se fait graduellement, à l'intérieur d'abord ; de l'appropriable au non appropriable, de l'obscur au clair, de l'angoissant au libérateur.

Un parcours intérieur comme s'il fallait rechercher à l'intérieur de nous-mêmes (notre subconscient) les désirs les plus profonds (un retour à la matrice). Redevenir un peu enfant pour être plus créateur?

Tout cela dans un espace structuré, sophistiqué parce que pensé. C'est la limite dont ils ont besoin pour se protéger de l'angoisse.

L'adolescence c'est aussi une étape entre les rêves de l'enfance et la réalisation de l'adulte. L'équilibre entre l'inconscient et la conscience, entre la vie réelle et la vie du souvenir typique de l'enfance, est détruit par l'éducation, par l'école, par la famille, la société, détruit par la brusque réalité (dans le cas spécifique de ces jeunes) affective. Ils sont persécutés par la réalité (police, etc.).

Faute de vie imaginaire, l'adolescent en arrive à transposer dans le réel ses fantasmes, fermé aux œuvres d'imagination il agit dans le réel ses rêves perdus.

Il faut réinventer la vie, il faut qu'ils puissent désirer pour se rapprocher du rêve de l'imaginaire... Ils doivent réapprendre à rêver les désirs qui peuvent déclencher quelque chose dans un système bouché.

Un micro-monde de rêve, une rencontre entre marginalité et société par le bâti (la ruine) qui projette l'imaginaire à l'extérieur, dans la ville, entre un monde annonçant des potentialités nouvelles et la réalité sociale.

Démarche:

Ma démarche a été intuitive et spontanée, peut-être parce que j'ai repensé à mon enfance, à mon adolescence, à l'environnement que j'aurais aimé avoir et que j'ai peutêtre eu, ou que je cherche encore. J'ai séjourné dans une maison de rééducation de Lausanne et dans un centre d'accueil (centre Liotard), à Genève.

J'ai eu de nombreuses consultations avec des personnes du milieu, en même temps que des lectures de sociologie et de psychologie.

Un apport fondamental m'a été donné par la lecture d'Un lieu pour vivre de Maud Mannoni (psychologue française). Ils ont accompagné ma compréhension du problème.

Commission d'examen: MM. J.-M. Lamunière, professeur, J.-J. Tschumi, architecte à Genève, et M. Bassand, sociologue, professeur.